COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour publication immédiate

Un geste concret pour le cours d'eau Urbain

Lachute, le 26 octobre 2023 – C'est dans le cadre du projet cours d'eau Urbain qu'une corvée de plantation a eu lieu le 22 octobre à Lachute. Des résidents engagés, l'équipe Abrinord et des représentantes de la Ville de Lachute ont mis les mains à la terre pour aider à réduire la problématique d'érosion du cours d'eau Urbain.

Des citoyens engagés pour leur berge
Malgré la pluie incessante lors de cette matinée, les citoyens se sont réjouis de participer à cette tâche et de constater que des mesures concrètes sont finalement mises en œuvre. Au total, ce sont plus de 250 plants, comprenant trois espèces différentes et commandités en partie par la Pépinière Rustique, qui ont été mis en terre pour créer des bandes riveraines. Cette étape vient complémenter les travaux de stabilisation et de revitalisation des berges au cours de l'été 2023.

Historique de la problématique
Le cours d'eau Urbain traverse la route 327 près du chemin de la Grotte et s'écoule ensuite derrière l'Hôpital de Lachute, pour finalement se jeter dans la rivière de l'Ouest. Son bassin versant (territoire sur lequel l'eau s'écoule en direction du cours d'eau) ne fait que 1,4 km^2, ce qui explique en partie la grande influence que jouent les précipitations et la fonte des neiges sur l'importance des crues. L'amont (le haut) du bassin versant se situe principalement en milieu forestier, et jouit d'une grande quantité de milieux humides (marécages, tourbières, etc.) qui contribuent à la régulation du débit du cours d'eau. L'aval (le bas), quant à lui, est situé dans un secteur résidentiel où le débit s'amplifie, ce qui augmente le risque d'inondation et cause des problèmes d'érosion importants pour les résidents, qui voient leur terrain s'effondrer peu à peu dans le cours d'eau.

Combattre l'érosion grâce à la végétation
C'est afin de répondre à ces enjeux que la Ville de Lachute et la MRC d'Argenteuil ont fait appel à Abrinord en 2020. Par la formation d'un comité citoyen en 2021 et l'organisation d'ateliers sur l'érosion et la stabilisation des berges au fil des dernières années, l'organisme de bassin versant a pu obtenir les recommandations de M. Maxime Tisserant. Ce spécialiste en écosystème riverain a exposé lors de sa présentation les diverses solutions pour contrôler l'érosion des berges et revitaliser un cours d'eau grâce au génie végétal. C'est ce qui a mené aux travaux de stabilisation pour une section du cours d'eau à l'été 2023, au grand bonheur des citoyens. Pour les autres sections, des plans de végétalisation ont été proposés après plusieurs rencontres, afin d'identifier les espèces végétales appropriées et de les disposer aux endroits les plus adaptés. Ce sont au total sept riverains qui en ont finalement bénéficié et qui ont accueilli les plantes dimanche dernier.

Merci aux partenaires !
Ce projet est réalisé grâce à la participation financière du gouvernement du Québec, dans le cadre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques. Nous remercions également la Ville de Lachute, la MRC d'Argenteuil ainsi que la Pépinière Rustique.

À propos d'Abrinord

L'organisme de bassin versant (OBV) est l'organisme désigné par le gouvernement du Québec pour assurer la concertation nécessaire permettant aux acteurs du territoire de réaliser une planification des ressources en eau, des usages et des milieux qui leur sont associés. Cette planification vise à déployer des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.

– 30 –

Source :
Marilyne Ouimet, chargée de communications
Abrinord, Organisme de bassin versant de la rivière du Nord
450 432-8490 | mouimet@abrinord.ca

Corvée de plantation au cours d'eau Urbain à Lachute
Représentantes de la Ville de Lachute, citoyens et l'équipe Abrinord